
[Imprimer](#)

Une consultation de bailleurs sociaux sur un lot de la ZAC de Moulon

Image

L'EPA Paris-Saclay a lancé une consultation, en vue de cessions de charges foncières, pour sélectionner un bailleur social qui assurera la maîtrise d'ouvrage directe d'un programme mixte situé sur le lot BB4 du quartier de Moulon, sur la commune d'Orsay (Essonne).

Situé à l'est du quartier de Moulon, sur le secteur dit du « Belvédère », le lot BB4 accueillera un programme mixte comprenant une résidence étudiante sociale d'environ 3 900 m² SDP, soit environ 135 lits et un restaurant universitaire d'environ 1 200 m² SDP, constituant une offre de restauration confortable et fonctionnelle. L'ensemble du programme sera géré par le Crous de l'Académie de Versailles et devra être livré pour la rentrée universitaire de septembre 2025.

“L'EPA Paris-Saclay porte des ambitions environnementales pour ce lot dans la lignée de sa démarche bas carbone”, indique l'aménageur. Les opérateurs sociaux devront proposer, dans le cadre de cette consultation, une “approche innovante dans la conception des programmes immobiliers répondant notamment à l'évolution des modes de vie et associer à cette approche programmatique ambitieuse une démarche limitant l'impact environnemental du projet”, qui sera raccordé au réseau d'échange de chaud et de froid du campus urbain.

“Exemplarité dans la conception des logements”

Ces ambitions devront se traduire par une certification NF habitat HQE au niveau excellent, profil territorialisé Paris-Saclay, l'obtention des labels BBC Effinergie 2017 et Energie-Carbone avec un niveau de performances E3C1, avec a minima un niveau E3C1 - 30 %. Le projet devra intégrer le bois dans la structure porteuse verticale et horizontale de la partie résidence étudiante et chercheurs, et éventuellement également pour le programme du restaurant universitaire.

“L'EPA Paris-Saclay attend également une exemplarité dans la conception des logements”, prévient-il, avec notamment des multi-orientations, des espaces extérieurs habités et généreux (balcons, loggias, jardins ...) et des espaces communs en complémentarité avec l'offre disponible sur le campus. Ceux-ci devront également permettre flexibilité et modularité des espaces de vie.

[Consulter l'avis](#)